

Signaler un enfant en danger

QUI CONTACTER ?



Vous avez connaissance ou êtes témoin d'une situation de danger ou de maltraitance à l'égard d'un ou plusieurs enfants ? Vous devez la signaler auprès des autorités et services compétents en matière de protection de l'enfance.



17 : police ou gendarmerie (24h/24h)

119 : Allo enfance maltraitée (numéro d'appel national 24h/24h)

04 92 30 07 07 : [Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes des Alpes de Haute-Provence](#) (Permanence téléphonique : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h)

→ [Contacter le service](#)

Les équipes des centres médico-sociaux du Département sont également à votre écoute.

→ [Trouver un centre médico-social près de chez vous](#)



Suivez-nous



Département des Alpes de Haute-Provence

13 rue du docteur Romieu CS 70216 -
04995

Digne-les-Bains CEDEX 9



04 92 30 04 00



Contact



Localiser

[Plan du site](#)

[Contact](#)

[Espace presse](#)

[Charte graphique](#)

[Mentions légales](#)

[Aide](#)

[Gestion des cookies](#)